



**GADEL**

Observatoire Départemental  
Permanent des Pollutions (ODPP)

Groupement d'Alerte et de Défense  
de l'Environnement du Lot

## Objet : Rapport d'activité 2018

Les comptes rendus de l'ensemble des réunions du Collège Directeur ont été adressés aux adhérents en temps utile. Vous pouvez vous y référer pour plus de précisions sur les thématiques synthétisées dans le présent document. En outre, les archives du GADEL sont accessibles à chacun.

### I – Aménagement du territoire

#### • **Transports :**

- - Participation au collectif de préservation de la « Ligne ferroviaire Cahors-Capdenac », contre le projet de déferrement intégré à la création d'un syndicat mixte « Voies vertes du LOT ». Les élus restent sur leur position...
- Signalement des points noirs routiers.

#### • **Urbanisme :**

- Comité de suivi du Parc d'activités de Cahors sud.
- Accompagnement des associations dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme locaux (plui) et territoriaux (SCOT de Cahors et Figeac).
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial : nous tentons en vain d'obtenir la prise en compte de la récupération des eaux météoriques ainsi que l'intégration de panneaux photovoltaïques sur les toits et couverts.

Un résultat positif néanmoins avec l'annulation du projet « Retail park » à Cahors-Pradines contre lequel le GADEL avait émis un avis défavorable en CDAC : la Commission nationale (CNAC) a annulé la décision de sa cellule départementale !

- CDPENAF : un rapport d'activité 2015-2018 a été réalisé à la demande du GADEL sur la maîtrise de l'artificialisation des terres. Ses résultats seront connus en février 2019. Objectif : évaluer le taux de territoires naturels, agricoles et forestiers sacrifiés sur la période comparativement à l'évolution nationale.

Le GADEL préconise un objectif de zéro artificialisation des sols, les autorisations données étant équilibrées par le jeu des compensations (réhabilitations, dépollution de sites orphelins, création de milieux naturels ou renaturations, reforestations...).

Bilan des décisions en 2018 : la Commission a été consultée 8 fois. Elle a statué sur 18 autorisations d'Urbanisme (PC, CU dont deux avec délibérations du Conseil Municipal), et 6 documents d'urbanisme (PLU, PLUI, cartes communales, SCOT).

#### • **ICPE :**

- CODENAPS (sous-formations « Carrières » et « Paysages et publicité »)  
Suite au renoncement de Rémi de Bouteiller (sous-formation « Carrières ») en tant que titulaire, le GADEL a été représenté par Guy Dumas lorsqu'il était disponible. Dans les autres cas, nous avons rappelé par écrit nos positions dans le cadre des enquêtes et consultations



**GADEL**

Espace associatif Clément Marot  
Place Bessières – 46000 Cahors  
Tél./Fax : 05 65 30 98 28 – e-mail : [info@gadel-environnement.org](mailto:info@gadel-environnement.org)  
[www.gadel-environnement.org](http://www.gadel-environnement.org)



Fédération agréée au titre de la Protection de l'Environnement  
Membre de FNE Midi Pyrénées  
Intégrée à France Nature Environnement (FNE)

publiques.

Pas de réunion en 2018 de la sous-formation « Publicité ».

- CODERST : 8 réunions en Commission Plénière, 3 en formation insalubrité.

Par ailleurs les membres du CODERST ont été appelés à répondre 3 fois sur consultation électronique.

Sujets et dossiers traités :

Industrie : installations industrielles (3), méthanisation (3), transport gaz naturel (1).  
Agriculture : irrigation (6) pisciculture (1).

Autres : assainissement (3), travaux en rivière (3), Chambres funéraires (1), Arrêté fixant modalités du plan anti-dissémination du chikungunya, de la dengue et autres arboviroses, pollution de l'air (information sur le Bilan de la Qualité de l'Air en Occitanie), insalubrité (2 immeubles à Cahors, 1 à Figeac, 1 à Payrignac).

Observations : le GADEL, favorable à la méthanisation mais fidèle aux recommandations de l'ADEME de favoriser les petites installations, a émis un avis défavorable pour les projets d'Espeyroux, Labathude et Gorses (fort impact global, épandage de digestat brut). Le GADEL a émis un avis défavorable à toutes les autorisations de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur tous les cours d'eau autres que le LOT et la DORDOGNE.

Le GADEL s'est abstenu sur la régularisation administrative de l'installation Etoile du Quercy à Loubressac concernant un plan d'épandage d'effluents de fromagerie.

- Services publics (SYDED) :

PDEDMA et BTP : le Plan déchets est désormais géré régionalement. La délégation départementale à laquelle nous participons répond aux demandes de l'Occitanie, organe décideur.

Commission de consultation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme, Commission consultative des services publics locaux : pas de rencontres en 2018.

- commissions de suivi et de concertation des carrières du Frau, de Bagnac/Célé, de Lissac et Mouret. Elles ont été suivies par un délégué de chaque association locale et alimentées par des fiches techniques émanant du pôle interne du GADEL...

## II – Eau

- Participation au suivi des pollutions des rivières et des nappes . Lanceur d'alerte.
- Membre du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs en Rivière Dordogne.
- Membre des COPIL N2000 Basse Vallée du Célé, Ouyse-Alzou, Moyenne Vallée du Lot Inférieure, Vallée de la Cère et tributaires : la représentativité n'a pu être régulièrement assurée par manque de volontaires.
- SLGRI de Cahors (risques d'inondations) : une délégation du GADEL a participé aux débats mais aucune association riveraine n'a répondu à notre invitation...
- Comité sécheresse : pas de participation régulière du GADEL durant la campagne 2018. Présence lors de la réunion de lancement. L'étiage a été assez bien maîtrisé. La période sèche s'est toutefois poursuivie tardivement en automne avec de lourdes conséquences sur la vie aquatique en ce qui concerne le réseau secondaire.
- Réseaux AEP : pollutions régulières de la Fontaine des Chartreux et de l'adduction de Cajarc en période de pluies prolongées (juin 2018, février 2019).
- Comité de suivi de la cartographie des cours d'eau lotois. En 2018, les fortes précipitations n'ont pas permis l'expertise des bassins de la Barguelonne, du Lendou et de la Séoune. Le bouclage du programme Quercy Blanc est donc reporté à mai-juin 2019. La situation du dossier peut être consulté sur : <http://www.lot.gouv.fr/3-la-demarche-departementale-une-cartographie-r4115.html> et plus précisément sur le diaporama du 21 mars 2018.



**GADEL**

Espace associatif Clément Marot

Place Bessièrès – 46000 Cahors

Tél./Fax: 05 65 30 98 28 – e-mail: [info@gadel-environnement.org](mailto:info@gadel-environnement.org)

[www.gadel-environnement.org](http://www.gadel-environnement.org)



Fédération agréée au titre de la Protection de l'Environnement

Membre de FNE Midi Pyrénées

Intégrée à France Nature Environnement (FNE)

### III – Air

- Poursuite de l'opération « Radon » en Ségala. Mise en place de capteurs ; réunions bilans notamment dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) du Gd Figeac.
- Rencontres avec les Services de Santé : ARS, ADECA, SPF, CIRE sur les problématiques pesticides... Ces deux dernières instances régionales sont peu réceptives à nos propositions de partenariat !
- Relevés ATMO : après la Vallée du LOT qui pose de nombreux problèmes, les suivis sur Figeac et Cahors semblent satisfaisants. Pour Cahors toutefois, le site choisi du stade de rugby n'était peut-être pas le plus judicieux afin d'obtenir un résultat fiable. Résultats Vallée de la Dordogne en 2019.

### IV – Energies

- Méthanisation : développement mal maîtrisé du Parc Lotois, programmé par la Région et engagé avec la complicité de nos élus régionaux, départementaux, municipaux, des instances du PNRCQ (alerte toutefois de la part du Comité Scientifique et Technique).  
Projet sur l'ancienne décharge de Brousseyras à Cahors. Etude réalisée par l'association Fil d'Ohm (énergies renouvelables sur le territoire du Gd Cahors). Digesteur approvisionné prioritairement par les déchets des ménages. Objectif d'injection de gaz naturel sur le réseau local.
- Photovoltaïque : réalisation engagée du Parc de Gramat, équipement en cours de la vallée du Célé (Céléwatt), projet SYDED aux Matalines à Catus (Fil d'Ohm).

### V – Agriculture

- La plupart des dossiers agricoles se traitent dans le cadre de diverses instances consultatives. Partenariats ponctuels avec la Confédération Paysanne.
- Truffières industrielles en Quercy Blanc : nouvelles frasques de l'agriculture productiviste.

### VI – Santé – Environnement

- Opérations pesticides en cours : « Nous voulons des coquelicots » et « J'ai des glyphosates dans mes urines ».
- PCAET (plan climat air énergies) du Gd Figeac en phase d'achèvement, plan du Gd Cahors en instance.
- Anciennes mines de Planioles : état des lieux en cours dans le cadre d'une mission d'étude des sites miniers et métallurgiques en MP. Problèmes sanitaires évoqués par les populations locales... A suivre...
- Membre de la Commission d'Information du CEA de Gramat.
- Comité de Pilotage de l'Observatoire du Bruit (Cartes du bruit et Plan de prévention du bruit dans l'environnement).

### VII – Nature et biodiversité

- Renouvellement en 2019 du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (plan chasse). La LPO LOT n'étant plus membre du GADEL, nous ne savons pas si elle compte participer à la



**GADEL**

Espace associatif Clément Marot

Place Bessières – 46000 Cahors

Tél./Fax: 05 65 30 98 28 – e-mail: [info@gadel-environnement.org](mailto:info@gadel-environnement.org)

[www.gadel-environnement.org](http://www.gadel-environnement.org)



Fédération agréée au titre de la Protection de l'Environnement

Membre de FNE Midi Pyrénées

Intégrée à France Nature Environnement (FNE)

consultation. Le plan, proposé par la Fédération des Chasseurs sera validé par un AP valable 5 ans ...

- Partenariats ponctuels avec la Société des Naturalistes du LOT (SNL) sur les dossiers d'aménagement du territoire préoccupants.
- Comité de Suivi du Plan rapaces (AP validé).
- COPIL N2000 : vieux arbres, Causse de Gramat, grotte de Fond d'Erbies. Même problème de représentativité que pour les autres Comités de Pilotage Natura 2000.
- Acteur de la Charte écologique et paysagère du Parc d'activités de Cahors sud.

## VIII – ODPP

- Rencontres régulières avec la « Référente Préfet » : mise au point sur l'évolution des signalements du GADEL (25 dossiers en cours) et leur règlement. Bilan assez décevant...
- Contentieux (en partenariat avec le juriste de FNE MP ou avocats spécialisés) : 3 dossiers pendants devant les juridictions administratives, 8 devant les juridictions correctionnelles (pénal et civil). Plusieurs autres en signalement ou en enquête.

## IX – Vie associative

- Commission consultative de l'environnement aéroport Cahors-Lalbenque.
- Participations aux enquêtes publiques et Consultations en ligne.
- Rencontres « Stop Linky ».
- COPIL des 4 méthaniseurs du Ségala et réunions publiques.
- Information du public : site GADEL, interventions dans les médias, rencontres sur le terrain, permanences au Bureau n°29 Espace C.Marot.
- Formations : journée « Méthanisation » en partenariat avec FNE (6/01/18).
- Veille environnementale sur l'ensemble du territoire lotois.
- Participation à diverses actions de sensibilisation du Grand Public (festivités, colloques, manifestations, marchés...)
- Comité Réserve Géologique Nationale.

## X – Valorisation du bénévolat en 2018.

- Nombre d'adhérents : 524 dont 9 individuels, les autres répartis dans les 15 associations ayant cotisé.
- Activité des bénévoles : plus de 5000 heures (estimation supérieure à 50000 équivalents euros calculés sur les bases tarifaires horaires en vigueur) . Les déplacements sont comptabilisés dans le bilan, leurs frais étant abandonnés par les volontaires . Les immobilisations ne sont pas prises en compte.

Cahors le 16 mars 2019,  
Les co-présidents



**GADEL**

Espace associatif Clément Marot

Place Bessières – 46000 Cahors

Tél./Fax: 05 65 30 98 28 – e-mail: info@gadel-environnement.org

www.gadel-environnement.org



Fédération agréée au titre de la Protection de l'Environnement

Membre de FNE Midi Pyrénées

Intégrée à France Nature Environnement (FNE)